

# NOUVEAU PARCOURS DE VENTES COMBINÉES

---

PROFITEZ DE VOS NOUVEAUX

**SUPER  
POUVOIRS**



# PRÉSENTATION DU NOUVEAU PARCOURS DE VENTES COMBINÉES



Découvrez le  
déroulement du  
parcours dans les  
slides suivants !



## Ma formule

Formule **CONFORT**  
**34,65 € / mois\***

\*Hors première mensualité qui inclura 14,85 € / an de frais de gestion et 5,90 € / an de taxe attentat.

### Votre formule

Vos remises et avantages



Vos garanties



Vos options



Vos franchises et capitaux



### Votre simulation

Votre situation et votre habitation



Vos dépendances



Vos équipements et aménagements



Les occupants



Télécharger les conditions générales



Votre simulation tarifaire n°**5004345678** est maintenant terminée.  
Téléchargez ou envoyez par e-mail le document d'information normalisé et la simulation tarifaire.

Télécharger

Envoyer par e-mail

Abandonner

Refaire une simulation

Modifier la simulation

Souscrire

Après avoir effectué la simulation Assurance Habitation, **comprenant les étapes de découverte et choix de la formule** (selon les besoins et exigences du client), **les Conditions Générales** peuvent être téléchargées sur le site Caisse d'Épargne et le **Document d'information sur le Produit d'Assurance** et la **Simulation tarifaire** peuvent être téléchargées et envoyées par e-mail.

Une fois la simulation tarifaire MRH terminée, cliquez sur **Souscrire** pour accéder à la simulation tarifaire PJ ou GAV en fonction de l'éligibilité du client.

## Protection Juridique (PJ)

Assurance Habitation  
● Terminé

Assurance Protection Juridique  
● En cours

Assurance Garantie des Accidents de la Vie  
● À faire



Vous êtes confronté à un litige dans le cadre de votre vie quotidienne et vous ne savez pas comment faire valoir vos droits ?



Avec l'assurance **Protection Juridique**, bénéficiez d'un accompagnement juridique pour défendre vos intérêts et d'un soutien financier si nécessaire

### La PJ intervient lors de litiges liés à votre domicile ou à un achat



Litige suite à une commande



Litige avec un fournisseur Internet



Conflit avec un voisin



Conflit avec votre propriétaire

### La PJ intervient également dans d'autres domaines



Conflit avec un service administratif



Conflit avec un employeur



Litige avec un établissement hospitalier

### Besoin

Vous êtes intéressé par une assurance qui vous apporte un conseil et un accompagnement en cas de litige

Oui

Non

Plus tard

L'écran de simulation **Protection Juridique** apparaît. Après avoir présenté le produit et conseillé le client, la proposition commerciale peut être faite grâce à l'aide mémoire qui rappelle les garanties du contrat.



Chaque produit est généré en fonction de l'éligibilité du client et la détention ou non du produit. Si le client est déjà titulaire d'un contrat PJ, on passera directement à l'écran GAV.

## Protection Juridique (PJ)

Assurance Habitation  
Terminé

Assurance Protection Juridique  
En cours

Assurance Garantie des Accidents de la Vie  
À faire



Vous êtes confronté à un litige dans le cadre de votre vie quotidienne et vous ne savez pas comment faire valoir vos droits ?



Avec l'assurance Protection Juridique, bénéficiez d'un accompagnement juridique pour défendre vos intérêts et d'un soutien financier si nécessaire

### Confirmation

Confirmez-vous la date d'effet du 01/10/2021 ?

Non

Oui

La P.J intervient également dans d'autres domaines



Conflit avec un service administratif



Conflit avec un employeur



Litige avec un établissement hospitalier

### Besoin

Vous êtes intéressé par une assurance qui vous apporte un conseil et un accompagnement en cas de litige

Oui

Non

Plus tard

Après avoir présenté les caractéristiques du contrat Protection Juridique, **la date d'effet peut être définie en cliquant sur « Oui »**. Cette action n'entraîne pas la souscription immédiate de l'offre Protection Juridique, mais amène à l'écran de simulation GAV.

**BON À SAVOIR**

**Le contrat Protection Juridique 3 est proposé, c'est la seule version de contrat commercialisée à compter du 22 novembre 2021.**



Julien MONCOURT  
Votre Protection Juridique

### PROTECTION JURIDIQUE

6,79 €  
par mois\*



#### Renseignements juridiques

Conseils juridiques dans de nombreux domaines  
(consommation, habitat, santé, travail,  
administration, succession) en ligne 24h/24  
ou par téléphone



#### Assistance juridique

Recherche d'un accord à l'amiable si le différend  
persiste ou accompagnement et suivi si une  
action en justice est menée



#### Assistance financière

Prise en charge des frais de justice et d'avocat  
jusqu'à 35 000 € par litige

Abandonner

Précédent

Continuer

Un récapitulatif apparaît avec la proposition commerciale. Si le client ne souhaite plus souscrire, il a la possibilité d'abandonner la simulation.

**Les Conditions Générales** peuvent être téléchargées et le **Document d'information sur le Produit d'Assurance** et la **Simulation tarifaire** peuvent être téléchargées et envoyées par e-mail en cliquant sur **Continuer**.

Si le client est éligible, on accèdera à la simulation GAV en cliquant sur **Continuer**.

Si le client ne souhaite plus souscrire, le conseiller a la possibilité d'abandonner la simulation en cliquant sur le bouton « Abandonner ».



## Garantie des Accidents de la Vie (GAV)

Assurance Habitation  
● Terminé

Assurance Protection Juridique  
● Terminé

Assurance Garantie des Accidents de la Vie  
● En cours

TOTAL : 41,44€ /mois

### Remise de 5%

En souscrivant une assurance Habitation et une assurance Garantie des Accidents de la Vie, vous bénéficiez de 5% de remise sur votre contrat Garanties des Accidents de la Vie

Les tuiles et parcours Protection Juridique et Garanties des Accidents de la vie ne doivent s'afficher que si le client n'est pas déjà équipé de ces produits



**Votre habitation est protégée, qu'en est-il de vos proches et vous ?** En cas de sinistres, votre habitation est couverte. Mais que se passera-t-il en cas de blessure due à un sinistre ou un accident domestique ?



**La Garantie des Accidents de la Vie** garantit les conséquences d'accidents de la vie (séquelles, perte de revenus, d'autonomie...) là où d'autres organismes et assurances interviennent peu ou pas.



5 fois plus de décès liés aux accidents de la vie qu'aux accidents de la route

### La GAV vous couvre chez vous



En cas d'accident de bricolage ou de jardinage



En cas d'accident ménager



En cas d'incendie



En cas de catastrophe naturelle

### La GAV vous couvre hors de chez vous



En cas d'accident de loisirs



En cas d'accident médical



En cas d'agression ou d'attentat

### Besoin

Vous êtes intéressé par une assurance qui vous protège, vos proches et vous, face aux conséquences des accidents de la vie quotidienne\*

Oui

Non

Plus tard

L'écran de simulation **Garantie des Accidents de la Vie** apparaît. Après avoir présenté le produit et conseillé le client, la proposition commerciale peut être faite grâce à l'aide mémoire qui rappelle les garanties du contrat.

**BON À SAVOIR**

Le contrat GAV est éligible à la remise multi ventes de 5% en cas de souscription de ce contrat et d'un contrat MRH !

## Activités pratiquées dans le foyer

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Bricolage, petits travaux | <input type="checkbox"/> Activités de week-end |
| <input type="checkbox"/> Jardinage                 | <input type="checkbox"/> Activités de vacances |
| <input type="checkbox"/> Sport occasionnel         | <input type="checkbox"/> Ski                   |
| <input type="checkbox"/> Sport régulier            | <input type="checkbox"/> Autre                 |

## Personnes à assurer

Sélectionnez ou ajoutez les personnes à assurer et renseignez les sports à risques éventuellement pratiqués par ces personnes

|   |  |                  |
|---|--|------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/>           | <b>M. Stéphane Durand</b><br>Date de naissance : 05/03/1979<br>Souscripteur                            |                  |
| Sport à risque 1                              | Sport à risque 2   | Sport à risque 3 |
| Boxe  | Parapente  | Aucun            |
| <input checked="" type="checkbox"/>           | <b>Mme Lucille Durand</b><br>Date de naissance : 12/10/1982<br>Lien avec le souscripteur : Conjoint(e) |                  |
| Sport à risque 1                              | Sport à risque 2   | Sport à risque 3 |
| Aucun   | Aucun  | Aucun            |
| <a href="#">Ajouter une nouvelle personne</a> |  |                  |



On passe à la découverte client pour répondre à ses besoins et exigences.

**Si le client est déjà titulaire d'un contrat GAV, ce contrat ne sera pas proposé dans le parcours de ventes combinées. S'il souhaite modifier son contrat, il faudra le faire via le parcours de vente unitaire GAV.**



## Activités pratiquées dans le foyer

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Bricolage, petits travaux | <input type="checkbox"/> Activités de week-end |
| <input type="checkbox"/> Jardinage                 | <input type="checkbox"/> Activités de vacances |
| <input type="checkbox"/> Sport occasionnel         | <input type="checkbox"/> Ski                   |
| <input type="checkbox"/> Sport régulier            | <input type="checkbox"/> Autre                 |

### Confirmation

Confirmez-vous la date d'effet du 01/10/2021 ?

Non

Oui

|                  |                  |                  |
|------------------|------------------|------------------|
| Sport à risque 1 | Sport à risque 2 | Sport à risque 3 |
| Boxe             | Parapente        | Aucun            |

#### Mme Lucille Durand

- Date de naissance : 12/10/1982  
Lien avec le souscripteur : Conjoint(e)

|                  |                  |                  |
|------------------|------------------|------------------|
| Sport à risque 1 | Sport à risque 2 | Sport à risque 3 |
| Aucun            | Aucun            | Aucun            |

Ajouter une nouvelle personne



Après avoir présenté les caractéristiques du contrat Garantie de Accidents de la Vie, **la date d'effet peut être définie en cliquant sur « Oui »**. Cette action n'entraîne pas la souscription immédiate de l'offre Garantie des Accidents de la Vie, mais amène à l'écran récapitulatif.



Julien MONCOURT  
Votre Garantie des Accidents de la Vie

Formule conseillée

**INTÉGRALE  
FAMILIALE**

**24,60 €**

par mois\*

Choisir cette formule

Formule alternative

**ESSENTIELLE  
FAMILIALE**

**18,45 €**

par mois\*

Choisir cette formule

[Modifier les personnes à assurer pour accéder à d'autres formules](#)

\*Hors première mensualité qui inclura 7 € / an de frais de gestion.

**Prise en charge financière en cas  
d'invalidité ou de décès**

Indemnisation des séquelles d'un accident de la vie :  
- séquelles temporaires, en cas d'hospitalisation d'au  
moins 5 jours consécutifs suite à une chirurgie :  
jusqu'à 15 000 €.  
- ou séquelles permanentes, en cas d'invalidité d'au  
moins 5% d'AIPP\*\* : jusqu'à 1 000 000 €.

**Assistance**

Mise en jeu des prestations (aide ménagère, garde  
d'enfants, accompagnement psychologique ...)  
indépendamment de la prise en charge financière  
liée à une invalidité.

\*\*Atteinte à l'Intégrité Physique et Psychique

**Remises et avantages clients**

Remise multi-contrat (-5%)

On peut choisir ensuite entre la **formule Intégrale ou Essentielle, en couverture Individuelle ou Familiale.**

Un aide mémoire apparaît pour répondre au **mieux aux besoins et exigences du client.**

La remise **multi-contrat de 5% est activée** si le client souscrit un contrat GAV en plus d'un contrat Assurance Habitation.

## Votre formule Garanties des Accidents de la vie

### Formule INTÉGRALE FAMILIALE

24,60 € / mois\*

\*Hors première mensualité qui inclura 7 € / an de frais de gestion.

## Votre formule

### Prise en charge financière en cas d'invalidité ou de décès

Indemnisation des séquelles d'un accident de la vie :

- séquelles temporaires, en cas d'hospitalisation d'au moins 5 jours consécutifs suite à une chirurgie : jusqu'à 15 000 €.
- ou séquelles permanentes, en cas d'invalidité d'au moins 5% d'AIPP\*\* : jusqu'à 1 000 000 €.

### Assistance

Mise en jeu des prestations (aide ménagère, garde d'enfants, accompagnement psychologique ...) indépendamment de la prise en charge financière liée à une invalidité.

Votre simulation tarifaire n°**S004345678** est maintenant terminée.

Télécharger

Téléchargez ou envoyez par e-mail le document d'information normalisé et la simulation tarifaire.

Envoyer par e-mail

Abandonner

Continuer

Un récapitulatif apparaît avec la proposition commerciale. Si le client ne souhaite plus souscrire, le conseiller a la possibilité d'abandonner la simulation.

**Les Conditions Générales** peuvent être téléchargées sur le site Caisse d'Épargne et le **Document d'information sur le Produit d'Assurance** et la **Simulation tarifaire** peuvent être téléchargées et envoyées par e-mail en cliquant sur continuer.

Le récapitulatif des simulations des produits permet notamment :

- ▶ de visualiser les éléments renseignés
- ▶ de modifier si nécessaire certaines données renseignées qui ne seraient pas correctes
- ▶ de sélectionner le(s) produit(s) que le client souhaite souscrire et ainsi poursuivre le parcours de souscription.

En cliquant sur **Souscrire**, on passe aux écrans de souscription PJ, GAV et MRH si le client est éligible et souhaite souscrire l'ensemble des contrats. Si le client n'est plus intéressé pour souscrire un ou plusieurs produits, on a la possibilité de décocher les cases correspondantes pour passer à la souscription des produits souhaités.

L'ensemble des documents sont remis au client lors de la souscription de chaque produit : l'Avis de Conseil, les Conditions Générales, le Mandat SEPA et l'Echéancier de prélèvements (le DIPA et la Simulation tarifaire ont déjà été remis à l'étape Simulation).

**Récapitulatif Assurance Habitation** [Modifier]

N° de simulation: 7896459032  
Formule: Confort  
Date d'effet souhaitée: 16/07/2020  
Prime annuelle: 352  
Prime mensuelle: 28,76  
Votre situation:  
Statut de l'assuré: Locataire  
Type de logement: Meublé principal  
Votre habitation:  
Adresse: 11 rue des pécheurs, 78881 Paris  
Type de bien: Appartement à prix.

**Récapitulatif Protection Juridique** [Modifier]

Vous êtes intéressé par l'assurance Protection Juridique: Oui  
N° de simulation: 7896459032  
Date d'effet souhaitée: 16/07/2020  
Prime annuelle: 180  
Prime mensuelle: 14,76

**Récapitulatif Garantie des Accidents de la Vie** [Modifier]

Vous êtes intéressé par l'assurance Garantie des Accidents de la Vie: Oui  
N° de simulation: 7896459032  
Formule: Intégrale familiale  
Date d'effet souhaitée: 16/07/2020  
Prime annuelle: 394  
Prime mensuelle: 32,45  
Personnes à assurer:  
M. Stéphane Bouché  
• Date de naissance: 15/03/1979  
• Sexe: Homme  
• Spécificité à déclarer: None, Partenaire  
Mme Lucille Bouché  
• Date de naissance: 12/02/1983  
• Lien avec le souscripteur: Conjoint(e)  
• Spécificité à déclarer: Aucun

**Vous souhaitez souscrire :**

- Le contrat Assurance Habitation
- Le contrat Protection Juridique
- Le contrat Garantie des Accidents de la Vie

[Abandonner] [Souscrire]



La signature électronique est disponible dans le parcours de ventes combinées.

## Les grands principes du parcours :

- **Un parcours MRH enrichi** qui s'appuie sur la connaissance client : l'outil détecte automatiquement si le souscripteur MRH est déjà détenteur ou non d'une PJ et/ou d'une GAV pour proposer, le cas échéant, une vente combinée.
- Ce nouveau parcours permet l'accès à la **nouvelle offre PJ3** commercialisée à compter du 06/12.
- **A l'issue du parcours combiné, trois liasses contractuelles** (MRH, GAV et PJ) seront à signer par le client en cas de souscription des trois produits :
- Pour la signature électronique à distance, le client reçoit 3 emails de signature : une signature par contrat souscrit.
- Pour la signature électronique en agence (tablette), le conseiller décrit au client le processus de contractualisation électronique et lui met à disposition la tablette pour la signature des documents : une signature par contrat souscrit.
- **En cas de non retour des pièces sous 30 jours**, la souscription des contrats est annulée (action du conseiller) et les sommes prélevées sont remboursées au client.
- **En cas de rétractation du client dans le délai prévu**, la souscription des contrats est annulée et les sommes prélevées sont remboursées au client.



## L'argument en plus dans le parcours :

Un client détenteur d'une assurance Habitation pourra bénéficier d'une remise de 5% sur son contrat Garantie des Accidents de la Vie pendant toute la durée de vie des contrats\*.

*(Un client ne peut pas cumuler les remises Temps Fort et Multivente : la première année le client bénéficiera de la promotion Temps fort et la remise Multivente s'appliquera automatiquement l'année suivante, lors du renouvellement du contrat).*

\*Si le client a souscrit un contrat d'assurance Auto, un contrat d'assurance Habitation ou un contrat Garantie des Accidents de la Vie à la Caisse d'Épargne, en souscrivant un second contrat d'assurance à la Caisse d'Épargne il bénéficie d'une remise de 5% sur un contrat d'assurance Auto (quelle que soit la formule) ou un contrat d'assurance Habitation (quelle que soit la formule hors contrat Responsabilité Civile Vie Privée) ou sur un contrat Garantie des Accidents de la Vie. Ces remises s'appliquent sur les nouvelles souscriptions, pour toute la durée de vie de ces contrats, sous réserve de conserver au moins 2 contrats éligibles à l'offre chez BPCE Assurances.



## MENTIONS LÉGALES

Assurance Habitation, Assurance Protection Juridique et Garantie des Accidents de la Vie sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros. Siège social, 88 avenue de France 75641 PARIS Cedex 13 RCS Paris n° B 350 663 860. Distribué par Caisse d'Epargne.

BPCE – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 euros. Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France – 75201 Paris Cedex 13 RCS Paris N° 493 455 042 – BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08 045 100 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)).